

L'expérimentation du conseil à l'exploitation familiale agricole à Akonolinga (centre, Cameroun) : Bilan et perspectives

Nestor NGOUAMBE, Ingénieur agronome (économie et sociologie rurales)

Tel : +237 77624121, email : nestor_edit@yahoo.fr / ngouambe@gmail.com

Materne ONDOUA, Président de l'association pour le développement des exploitations agricoles familiales du centre (ADEAC), BP 107 Akonolinga,

Tel : +23777623903, email materneondoua@yahoo.fr



Colloque SFER "Conseil en agriculture : acteurs, marchés, mutations "

14 et 15 octobre 2010 – AgroSup Dijon, 26 boulevard Docteur Petitjean 21079 DIJON France

Résumé

Le conseil à l'exploitation familiale (CEF) vient compléter l'approche «Training and Visit», méthode de vulgarisation axée sur la diffusion des messages techniques. L'Association pour le développement des exploitations agricoles du Centre (ADEAC) a expérimenté le CEF en 2006 à Akonolinga (Centre Cameroun), en s'inspirant de la démarche élaborée au Nord Cameroun. En 2008, l'ADEAC a souhaité faire le bilan des activités réalisées et estimer les premiers effets du CEF. Des entretiens sur le dispositif, les activités et les outils mis en œuvre ont été effectués auprès de 3 responsables et 6 animateurs paysans de l'ADEAC, et une enquête sur les activités réalisées et les effets du CEF a été menée auprès de 72 paysans ayant participé au programme de CEF. ADEAC a utilisé le CEF comme outil en appui à la détermination et l'analyse des besoins de crédit intrant des paysans et au suivi technico-économique de quelques cultures. Le dispositif implique les responsables, les animateurs de l'ADEAC, et les paysans membres des mutuelles (bureaux relais de l'ADEAC). Malgré leur motivation, le faible niveau d'éducation des animateurs a constitué un frein à leur compréhension et à la mise en œuvre des activités de CEF. L'inadéquation entre les outils, les besoins réels des paysans et leur niveau d'éducation a ralenti le processus d'appropriation de la démarche. Malgré cela, environ 90% des paysans ayant assisté aux animations ont acquis et mis en pratique dans leurs exploitations quelques connaissances sur l'estimation des besoins réels en intrants, le suivi des parcelles, mais seuls 10 % des paysans élaborent les comptes d'exploitations. L'ADEAC n'a pas affecté suffisamment de moyens pour le fonctionnement du dispositif de conseil : faible rémunération des animateurs, peu de moyens de locomotion, suivi irrégulier par les responsables. Comme dans d'autres régions où le CEF a été testé, il apparaît que son appropriation demande du temps autant pour les animateurs et les conseillers que pour les paysans. Une implication des autres acteurs (Etat, ONG, chercheurs) est nécessaire pour accompagner l'ADEAC dans l'appropriation et la diffusion du CEF.

Mots clés : Conseil à l'Exploitation Familiale, exploitation agricole, effets, ADEAC, Akonolinga.

Abstract: “experimentation of agricultural farm family advice in Akonolinga (Centre, Cameroun): assessment and prospects”

Agricultural farm family advice (CEF) comes as complementary to “training and visit approach” which is an extension method based on the diffusion of technical information to farmers. Experimented in 2006 in Akonolinga focused on the idea model “Farm management advice” applied in North Cameroon (1998-2002), ADEAC wished in 2008 to assess what have been achieved and estimate the short terms effects. For do that, three personnel of ADEAC, six elected farmer advisers and 72 peasants member of ADEAC mutual credit who were trained on CEF were interviewed using questionnaires. Results shows that ADEAC have used CEF device as tool leading them to determine and analyze the input credit needs of farmers and also as mastery means to better understand the functioning of their farms. In spite their motivations, the low level of education of farmer advisers' restraint their understandings and implementation of CEF device. Inadequacy among tools, real farmer's needs and their level of education slack the appropriation of approach. But in spite that, about 90% of farmers who was trained, acquired some knowledge (estimation of input needs, amelioration of their farming system techniques) and applied them in their farms. Only 10% of farmer tried to estimate their lost and profit count. It is important to mention that ADEAC have no sufficient resources to ensure the functioning of CEF device like the low remuneration of farmer advisers (30000 CFA F/ semesters), lack of locomotives means, and irregularity in follow up of activities. So like in other regions where CEF device were experimented, it appear that its appropriation need a lot of time as much as for farmer adviser, peasants and ADEAC. An implication of other actors (State, NGO, researchers) to go with ADEAC is necessary for a good appropriation and diffusion of CEF device.

Keys Word: Agricultural Farms Family Advice, agricultural farms, effects, ADEAC, Akonolinga.

Introduction

Comme de nombreux pays d'Afrique Sub Saharienne, le Cameroun après la crise économique des années 80 a mis en application le Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Dans le secteur agricole, le gouvernement s'est alors désengagé progressivement de ses fonctions d'appui au monde rural, et particulièrement de la vulgarisation agricole (Faure, 2006). Dans le cadre de la définition des nouvelles politiques agricoles, des institutions de recherche et de développement en Afrique de l'ouest et du centre ont testé et développé des nouvelles méthodes d'appui aux producteurs, plus participatives (Gafsi et *al.*, 2007). Parmi celles-ci, le conseil à l'exploitation familiale (CEF) (Dugué et *al.* 2004) a été expérimenté au Nord-Cameroun entre 1998 et 2002 par la recherche agricole (Djamen et *al.* 2003). Suite aux résultats intéressants obtenus au Nord-Cameroun, le CEF a été retenu depuis 2009 par le programme d'Amélioration de la compétitivité des exploitations familiales Agropastorale (ACEFA) du Ministère de l'Agriculture et du développement rural (MINADER) et du Ministère de l'Elevage, des pêches et des Industries Animales (MINEPIA). De son côté l'association pour le développement des exploitations agricoles du centre (ADEAC) l'a testé dans son dispositif d'intervention en 2006 et 2007. Cette communication présente le bilan des activités de conseil réalisées par le dispositif de l'ADEAC à Akonolinga (région centre du Cameroun), ainsi que l'analyse de ses premiers effets sur les exploitants participants.

Méthodologie

1. Définition des concepts

Pour chacun des principaux concepts utilisés, plusieurs définitions complémentaires sont retenues.

- *Exploitation Familiale Agricole (EFA)* : unité de production économique où le chef de famille (chef d'exploitation) cherche à optimiser ses facteurs de production (terre, travail, capital) pour produire des biens et services dans le but d'assurer l'autosuffisance alimentaire et obtenir un revenu satisfaisant (Djoukam, 2003). Selon Legile (2002), la majorité des EFA du Nord Cameroun rencontre des difficultés dans la gestion des récoltes des vivriers, la gestion de la trésorerie et l'élaboration d'un plan prévisionnel de campagne.

- *Gestion, conseil de gestion*

Le conseil a pour fonction d'aider le producteur à atteindre ses objectifs (Chombart de Lauwe et *al.* 1963). La gestion est une activité qui transforme les ressources (matérielles, financières et humaines) inorganisées en réalisations utiles permettant de prendre des décisions en fonction des objectifs d'une exploitation compte tenu des contraintes et des opportunités présentes (Dufumier 1996). Donc la gestion d'une EFA est un processus de prise décision basé sur l'allocation des ressources limitées à des alternatives de production pour atteindre un objectif. Gérer c'est décider, faire des choix en fonction d'objectifs, de moyens (atouts, contraintes).

Pour Kleene (1982), le conseil de gestion est une *"Méthode de vulgarisation qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation et cherche, en dialogue avec le paysan, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années"*. Selon Djamen et *al.* (2003) le conseil est *« une approche d'appui au monde rural qui par la voie des animateurs/conseillers, se propose de trouver ensemble avec le producteur la meilleure adéquation entre ses objectifs, ses connaissances et ses moyens pour améliorer leurs performance »*.

Cependant, le terme conseil de gestion connoté de « comptabilité-gestion », a été jugé trop restrictif car ne il reflétait pas la diversité des expériences sur le terrain. C'est pour cela que depuis l'atelier

de Bohicon (Bénin) tenu en 2001, le « conseil de gestion » a pris l'appellation « conseil à l'exploitation familiale (CEF) » et est défini (Dugué et al. 2004) comme « *une démarche globale qui renforce les capacités des paysans et de leurs familles, à suivre leurs activités, analyser leur situation, prévoir et faire des choix, évaluer leurs résultats. Il prend en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et, si possible environnementaux de leurs activités* ». Le CEF comprend un ensemble d'éléments méthodologiques et d'outils devant aider le conseiller à mener avec le producteur, un processus d'analyse et de transformation d'une situation : diagnostic global de l'exploitation, suivi des activités, analyse prévisionnelle, espace d'échange entre les paysans, site d'expérimentation technique (démonstration), animation de groupe et/ou conseil individuel. La spécificité de sa mise en œuvre repose sur le volontariat, le choix des thèmes par les paysans et la prise en compte des paysans éduqués et analphabètes. L'approche CEF est adaptée aux spécificités de chaque zone, elle prend en compte le contexte local et les savoirs des paysans. Elle apparaît également comme complémentaire aux autres approches de la vulgarisation notamment le « training and visit » et l'approche champs écoles (Farm field school).

- *Vulgarisation* : processus d'enseignement qui induit des changements du niveau de connaissances, des pratiques et des attitudes des agriculteurs dans la perspective d'améliorer leur production agricole et de relever leur niveau de vie (Leagans, 1961). Pour d'autres auteurs (Mercoiret, 2004) « *la vulgarisation en Afrique a souvent été entendue comme un moyen de faire adopter par les producteurs, des techniques mises au point par la recherche agronomique grâce à un dispositif d'encadrement organisé à différentes échelles géographique* ». Le système « Training & Visit » de la Banque Mondiale répond à cette définition. Le paysan voit son rôle réduit à l'exécution de différentes opérations préconisées par la structure.

2. Contexte et zone d'étude

Les années 1980-1990 ont été marquées par la crise économique et la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel (PAS) ayant entraîné une baisse des subventions de l'Etat. Dans ce contexte, les lois n°90/053 du 19 décembre 1990 portant liberté d'association et celle n°92/006 du 14 août 1992 portant création des sociétés coopératives et groupes d'initiative commune ont favorisé la création de nombreuses organisations et fédérations paysannes, comme la Fédération des Organisations paysannes du Nyong et Mfoumou (FOPANYM) créée en 1992 et devenue en 2000 l'Association pour le développement des exploitations Agricoles du Centre (ADEAC). Elle vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des paysans de la région de centre-Cameroun. Ainsi, ses activités couvrent deux départements (Nyong et Mfoumou et Mefou afamba), neuf villages, touchant 1181 paysans inscrits dont 215 femmes. Elle compte également six caisses mutuelles de crédit et d'épargne gérées par les paysans.

Ses programmes d'activités auparavant financés par l'organisation non gouvernementale (ONG) Belge SOS VERT pour un montant de 18 000 000 FCFA/an environ (suspendu en 2007), sont : le programme renforcement des capacités (formation des leaders des caisses mutuelles et des paysans), le programme agricole (valorisation des techniques paysannes et amélioration de la production), le programme micro finance (création et gestion des caisses) et le programme de promotion de l'élevage et pisciculture (aide aux jeunes et aux femmes pour associer le petit élevage à l'agriculture). Les animateurs de chaque zone étaient chargés de faire un inventaire des produits (cacao) des paysans pour l'organisation des ventes groupées. A l'issue des ventes, le montant de crédit contracté était déduit des recettes de chaque paysan. Mais, les résultats de ces programmes et les taux de recouvrement des crédits étaient dans l'ensemble relativement faibles (40 %), ce qui a amené l'ADEAC à faire en 2005 le bilan de ses actions afin de chercher des moyens d'amélioration. Les principaux problèmes suivants ont été relevés : 1- environ 80% des paysans pratiquent encore l'agriculture purement traditionnelle, 2- les pertes post récoltes sont abondantes à

cause du manque de techniques de conservation, 3- les producteurs ne maîtrisent pas les itinéraires techniques et ne respectent pas le calendrier agricole, 4- ils n'ont pas de plan de campagne, 5- ils ont une capacité décisionnelle faible, 6- ils manquent d'organisation et de dynamisme.

Pour permettre à l'ADEAC de mieux prendre en compte ces problèmes, l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) lui a proposé d'expérimenter au sein de son dispositif d'appui une démarche participative, le CEF, qu'il a développé au Nord-Cameroun entre 1998 et 2002 dans le cadre du Pôle de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique central (PRASAC).

L'expérimentation a été réalisée dans six villages (Mvan, Djibidjeng, Mengos, Minguemeu, Ndélé et Ondeck) du département du Nyong et m'foumou (Akonolinga) au Cameroun. Les habitants ont une faible tradition associative et organisationnelle. ADEAC estime le taux de scolarisation à 81% pour ceux qui ont au moins le niveau de cours moyen deuxième année (CM2). La population est composée de 50.3% femmes investies dans l'agriculture. En effet les exploitations sont de taille moyenne comprenant 8 personnes dont 5 actifs pour la mise en valeur de 5,5 ha soit 3,5 ha de cacaoyère et 2 ha de vivriers. Ces derniers pratiquent l'agriculture (88%) et le commerce (6%). Les objectifs de production sont orientés vers la subsistance (consommation et commercialisation). Leur revenu moyen annuel est estimé à 910 709 FCFA dont 54 % issu des produits de rente (cacao, palmier à huile), 24 % des vivriers (manioc, igname, macabo, maïs, arachide et concombre) puis 19 % du commerce (bois, gibiers, djansan -Ricinodendron heudelotii-, etc).

Ces habitants ont bénéficié de formations organisées par des structures et programmes de développement tels que la Société de Développement du cacao (SODECAO) sur la lutte anti-capside, le programme national de relance de la filière banane-plantain sur les techniques de multiplication des rejets, le programme de développement des palmerais villageois sur la mise sur pied d'une pépinière, le programme National de développement des racines et tubercules sur les techniques d'obtention de la semence (Manioc, igames, macabo), le PNVRA, etc.

3. Evaluation : méthode, outils et critères.

Méthode : Pour Halley et *al.* (2006), l'évaluation est une appréciation objective et systématique d'un projet, d'un programme ou d'une politique en cours ou terminée, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. L'évaluation de la mise en œuvre du conseil a été appréciée à trois niveaux :

- responsables de l'ADEAC pour caractériser le contexte de mise en œuvre, les méthodes et outils utilisés, les principaux thèmes et les ressources ;
- animateurs de l'ADEAC formés, pour appréhender ce qu'ils avaient retenu des formations, leur rôle et fonction, les difficultés de mise en œuvre, les outils adaptés, les méthodes d'animation ;
- paysans pour évaluer leur niveau de connaissance du CEF, les principaux points traités en animation, et les difficultés de mise en œuvre.

Outils : un guide d'entretien a été élaboré pour 06 animateurs et 03 responsables de l'ADEAC chargés du suivi du CEF et des questionnaires structurés ont été administrés à 72 paysans ayant suivi le CEF et choisis au hasard. Les données collectées portaient sur les caractéristiques socio-économiques des paysans et conseillers, les activités de CEF réalisées, les outils de formation utilisés, la perception paysanne des effets et du dispositif de conseil. Ces données ont été analysées grâce aux statistiques descriptives (moyennes, écart type, pourcentages) à l'aide du logiciel Statistical Packages for Social sciences (SPSS). La méthode de triangulation a aussi été utilisée pour l'analyse des données issues des guides d'entretiens.

Critères :

Dans cette étude un accent a été mis sur la mesure des effets directs et indirects qui permet d'apprécier les premiers changements (court et moyen termes) chez les bénéficiaires. Ces effets ont été appréciés sur la prise de décision de l'agriculteur, la gestion technico économique des parcelles par l'agriculteur, les performances technico-économiques de l'exploitation, la diffusion et la capacité d'appropriation du CEF par les agriculteurs. (Tableaux 1 et 2).

Tableau 1 : Critères et indicateurs de mesure des effets directs du CEF

Critères	indicateurs
Prévision	Définition des objectifs de production, choix des activités, comparaison des marges brutes de chaque spéculation
Planification des activités	Remplissage des fiches de suivi des activités, mesure des superficies cultivées, moyens prévus, prise en compte des actifs du ménage
Choix des assolements et systèmes de culture	Culture en ligne, association des cultures, augmentation des superficies
Utilisation des intrants	Expression des besoins réels, utilisation de l'engrais organique
Valorisation des savoirs	Prise en compte des savoirs locaux, mise en pratique des acquis
Calculs économiques	Calcul des marges, valeur du patrimoine, élaboration du budget e chaque spéculation, répartition des dépenses du ménage
Commercialisation des produits	Stratégies retenues
Participation au conseil	Nombre participants, nombre de formations, nombre de groupes, type de modules suivis

Tableau 2. Critères et indicateurs de mesures des effets indirects

Critères	indicateurs
Diffusion des acquis du CEF chez les paysans qui ne participent pas au CEF	Mode de diffusion, nombre de voisins en visite chez les membres, nature des discussions, conseil apporté, non membre bénéficiant des hausses des prix de vente
Adoption par les non membres	Changement de pratique, outils maîtrisés, nombre de non membres devenus membres,

Résultats et discussion

1. Caractérisation des activités de CEF mises en œuvre par ADEAC

Entre 2006 et 2007, quatre ateliers de travail (16-17 mars 2006, 17 octobre 2006, 06-07 novembre 2006 et 06 Mars 2007) sur la mise en place du CEF et le bilan des séances de la première campagne ont été organisés par les chercheurs de l'IRAD de Yaoundé. Les onze animateurs et les responsables de l'ADEAC ont été formés sur l'approche et les outils du CEF. A partir de ces formations, ADEAC et ses animateurs ont élaboré un programme de travail et des outils de CEF en appui au système de crédit intrants de leurs mutuelles d'épargne et de crédit.

1.1. Quels profils et rôle des animateurs-conseillers d'ADEAC ?

Les animateurs de l'ADEAC retenus pour les activités de conseil sont élus. En effet, tous les deux ans, ADEAC organise les élections dans les caisses mutuelles (bureaux relais) créées dans chaque village. L'animateur est donc le représentant des paysans. Pour être éligible, il faut être originaire du village et y résider, avoir un minimum de connaissances en agriculture surtout dans la culture du cacao et des tubercules. Ces animateurs sont des hommes (85 %) et des femmes ayant le niveau de CEPE (diplôme sanctionnant de fin de l'école primaire). Avec ce niveau, les animateurs sont aptes

à mettre en œuvre les modules plus simples comme la prévision des campagnes et le suivi technico-économique des parcelles (Daouda et Havard 2000, Ngouambé, 2008). Par contre, le module sur l'analyse économique nécessite au minimum le Baccalauréat (Havard et *al.*, 2006), c'est ce qui explique que 80% des animateurs ont affirmé n'avoir pas bien compris ce module. Les animations se sont déroulées en séances de groupe et/ou en conseil individuel lors des visites de suivi effectuées par l'animateur et de démonstrations en champs. En moyenne 20 séances d'animation de groupe avaient été organisées dans chaque village concerné (Tableau 3). Les animateurs ont constitué des groupes (6-8) dans chaque village composé de 4-5 hameaux. Les animations et discussions se déroulaient en langues locales (Yebekolo, Makias, Nvogmeyengue).

1.2 Quels critères de choix des bénéficiaires

Dans chaque village touché, existe une représentation de l'ADEAC (mutuelle) avec un bureau exécutif fonctionnel (président, secrétaire, contrôleur financier et animateur). Selon les responsables de l'ADEAC, tous les 1181 membres inscrits (environ 12 % de la population totale) à jour de leurs cotisations étaient tenus de suivre le conseil. Les participants n'étaient donc pas des volontaires.

1.3 Choix et contenus des thèmes

ADEAC avait conçu ses fiches et défini les thèmes de façon univoque orientée par les résultats de son évaluation faite en 2005. L'objectif étant d'améliorer l'estimation des besoins en crédit des paysans, et la rentabilité des spéculations bénéficiant de ces intrants ; ceci devant permettre, selon l'ADEAC, d'améliorer le taux de remboursement des crédits des paysans. Pour cela, trois modules de conseil ont été élaborés (tableau 3) :

- Module 1 : Plan prévisionnel des Campagnes (PPC) qui vise à initier les paysans à planifier leurs activités au delà d'une campagne agricole. Il englobe les aspects comme l'estimation de besoins en intrants (matériel et financier) ce qui devait permettre à ADEAC de mieux déterminer les besoins réels en crédit demandé par les paysans afin de prendre une décision d'acceptation ou non du montant sollicité.
- Module 2 : suivi technique (ST) qui vise à habituer les paysans à la prise des notes sur l'exploitation et l'organisation du travail (estimation des densités, mesure des superficies, etc.)
- Module 3 : l'analyse économique (AE) : les paysans sont initiés à la gestion économique de l'exploitation en mettant un accent particulier sur la comptabilité simplifiée (bilan, budget, comptes d'exploitation, marge brute, rentabilité des spéculations, etc.).

1.4 Financement du CEF à Akonolinga

Le dispositif lié au conseil était financé entièrement par l'ADEAC. Les animateurs étant rémunérés 30000 FCFA/trimestre. La formation sur les modules du CEF était gratuite pour tous les participants. Cependant, lors des ventes groupées de cacao, une somme de 25 FCFA/Kg de cacao vendu par paysan était prélevée et affectée au fonctionnement des mutuelles pour couvrir des dépenses liées au déplacement des animateurs lors des ateliers, pour l'achat des imprimés pour les comptes de la mutuelle, etc.

2. Un bilan des activités de CEF mitigé

2.1. Une maîtrise insuffisante du CEF par les animateurs

L'étude montre que 80% des animateurs ont bien suivi les formations sur le CEF, mais leur niveau d'éducation n'a permis qu'à 75 % parmi eux de maîtriser deux des trois modules enseignés. Le module traitant de l'analyse économique n'a pas été compris à cause de la difficulté de faire des calculs pour des animateurs ayant le niveau CEPE. Seul l'animateur de Ndéllé ancien employé à la Société Camerounaise de Développement du Cacao (SODECAO), a pu organiser 2 séances de

conseil sur l'analyse économique. Par contre, les animateurs sont aptes à la mise en place d'un conseil sur le suivi technico-économique des parcelles. Contrairement à d'autres zones où la mise en œuvre des principaux thèmes de CEF s'est faite de façon progressive s'étalant sur trois années (cas du Nord-Cameroun, du Mali et du Bénin), à Akonlinga, tous les modules ont été mis en application en même temps ce qui a rendu encore plus difficile leur mise en œuvre par les animateurs.

2.2. Des contenus du CEF insuffisamment adaptés aux besoins et aux capacités des paysans

74% des paysans membres des bureaux relais de l'ADEAC ont suivi les formations parce qu'ils pensaient être obligés de le faire en tant que membres de la mutuelle ADEAC. Ceux n'ayant pas suivi estimaient qu'ils n'ont pas besoin de conseil mais plutôt d'un appui financier de la part du gouvernement ou des organisations non gouvernementales (ONG). 51% des paysans ont suivi les trois modules prévus, 34 % ont suivi deux modules (PPC, ST) et 15% à un seul module (PPC ou ST). 28% ont assisté à toutes les séances (en moyenne 5 par module). 75% estiment avoir compris le plan prévisionnel des campagnes et 68% ont mis en application les acquis en estimant leurs besoins en intrants en début de campagne pour connaître le montant à solliciter pour le crédit intrant. Environ 85% des enquêtés ont fait la formation sur le suivi technique des parcelles et seul 45 % possède des fiches de suivi car ils estiment que le travail en ligne de semis est pénible et ils oublient parfois de prendre les notes. Ceci corrobore des résultats obtenus dans 5 terroirs de l'extrême -Nord Cameroun où deux années après l'expérimentation du CEF 90 % des enquêtés ont changé de pratique avec 80% ayant revu leur système de suivi des parcelles (Daouda et Havard, 2000). En moyenne, dans chaque village, une séance de formation a été organisée pour le module analyse économique qui a vu la participation de 94 % de paysans ayant assistés aux formations. Mais les calculs trop complexes ont découragé la majorité des paysans. Seuls 10 % des paysans tous titulaires du BEPC au moins ont pu mettre en application certains calculs économiques : élaboration du bilan et compte d'exploitation.

Tableau 3 : Points essentiels de chaque module de conseil

			V1	V2	V3	V4	V5
modules	Points abordés	Adhérents ADEAC	165	153	87	109	153
PPC	besoins intrants ; planification travail, objectifs	Participants	25	30	15	35	6
		Nombre séances CEF	5	6	4	5	3
ST	Remplissage des fiches de suivi, estimation superficie	Participants	22	30	25	45	12
		Nombre séances CEF	12	14	5	10	2
AE	Marge brute, budget, bilan	Participants	30	25	15	25	0
		Nombre séances CEF	1	1	1	2	0

Légende : V1 : Mvan ; V2 : Djibidjeng ; V3 : Mingeumeu ; V4 : Ondeck ; V5 : Ndéllé ; Nbre : Nombre ; PPC : Plan Prévisionnel de Campagne ; ST : suivi technico-économique des parcelles ; AE : Analyse économique des résultats du ménage.

La formation sur le module analyse économique a vu le plus grand nombre de participants en moyenne 25 % des adhérents de l'ADEAC, devant le plan prévisionnel des campagnes et le suivi technique des parcelles, en moyenne 20% chacun. Une étude sur l'expérience du CEF au sein des unions de coopératives menée par l'ONG Néerlandaise SNV- Mali (Connecting People's capacities) (2010) montre que les contenus des modules sur l'analyse économique ne sont pas adaptés au niveau d'alphabétisation des paysans, comme dans la zone d'intervention de l'ADEAC.

2.3. Faible application du CEF et difficultés de perception des effets par les paysans

Même si 90 % des paysans ayant suivi le CEF affirment avoir mis en pratique les acquis ce taux d'application est élevé parce que chacun a estimé avoir retenu quelque chose et l'a expérimenté dans son exploitation (Tableau 4). Cependant, la compréhension des modules prévision des campagnes et suivi technique des parcelles est bonne chez 75 % des participants. La mise en pratique de ces acquis est encore difficile car les paysans n'ont pas actuellement les capacités et les moyens de les mettre en application dans leur propre exploitation.

Tableau 4. Evaluation des effets directs du CEF selon les participants (en % du nombre d'enquêtés ??)

Critères	Perception paysanne du changement	appréciation des paysans enquêtés
Prévision	Définition des objectifs et choix des spéculations rentables	75 %
Planification des activités	Mesure des superficies, prise en compte des actifs du ménage, prise en compte des saisons, etc.	45 %
Choix des assolements et systèmes de culture	Culture en ligne, association des cultures, variation des superficies cultivées	50%
Utilisation des intrants	Estimation des besoins réels en engrais chimique	45%
Valorisation des savoirs	Mise en pratique des acquis	90%
Calculs économiques	Calcul des marges, augmentation du patrimoine, élaboration du budget, répartition des dépenses	15%
Commercialisation des produits	Transformation du manioc en farine, conservation et livraison en contre saison	10%
Participation au conseil	134 adhérents (participants) touchés directement et 502 indirectement (soit 42.5% des adhérents par rapport au nombre total des membres inscrits à ADEAC).	

La maîtrise des résultats économiques de l'exploitation (bilan, budget, calcul des marges) est un aspect qui a été mis en pratique par les titulaires d'un probatoire (certificat qui donne droit à postuler pour le Baccalauréat en classe de terminale). Environ 25 % calculent les marges, utilisent leur propre méthode (coût de défrichage + coût de traitement soustrait de la recette issue de la vente du produit). En ce qui concerne le système de commercialisation les paysans formés en CEF ont décidé de transformer les tubercules de manioc en farine et bâton de manioc avant de vendre car selon eux, ils gagnent deux fois plus d'argent même si on tient compte du coût des charges de transformation. Lors de l'adaptation des outils du CEF, ADEAC n'a pas tenu compte des savoirs paysans en gestion des exploitations alors que ces derniers ont un potentiel de calcul des marges brutes qui mérite d'être valorisé. Par exemple si le paysan utilise un seau de 15 litres de semence de concombre et en récolte 5, il estime avoir eu un profit de 4 seaux et la valeur monétaire de ce profit équivaut au prix de vente du seau à la période de récolte. L'utilisation des ficelles pour les semis en ligne et du respect des écartements entre les cultures est pénible. Mais ils estiment ces distances en pas de marche. Par exemple un mètre entre les lignes de maïs équivaut à un grand pas de marche pour une personne de taille moyenne (1.60 m). Ces connaissances utilisées localement doivent être capitalisées lors de la mise en place d'un dispositif de conseil. En s'en servant les paysans pourront mieux se familiariser avec le conseil et s'approprier plus facilement la démarche.

3. Une diffusion timide du CEF

Environ 90% des paysans enquêtés discutent de l'importance du conseil avec les paysans n'ayant pas suivi la formation lorsque ceux-ci se rencontrent dans les points de vente du vin local (matango et /ou odontol) et souvent lors des visites de courtoisie dans les ménages ou les champs. Alors 75 % affirme avoir reçu au moins 5 paysans non membres qui venaient prendre des enseignements. Leurs

entretiens concernaient les principaux modules traités en animation de groupe et ils partageaient leurs expériences avec ces non membres. A l'issue des entretiens, 90 % affirme connaître au moins 4 voisins ayant changé de pratiques surtout en ce qui concerne l'estimation des besoins en intrants et le suivi technique de chaque parcelle. Seuls trois paysans non membres ont eu à adhérer aux bureaux relais de l'ADEAC. Ces résultats sont semblables à ceux obtenus par Djamen et *al.* (2010) qui montraient qu'au Nord Cameroun, chaque paysan ayant suivi le CEF discute avec au moins 6 voisins et cela a permis de toucher 50% des membres des groupements paysans de la SODECOTON. De même Balkissou et Havard (2003) et Daouda et Havard (2000) ont également montré qu'au Nord-Cameroun des paysans discutent du CEF avec les voisins et amis à la maison, dans les marchés et dans les cabarets où chacun touche en moyenne 12 autres paysans. Ces différents lieux de rencontre favorisent la diffusion du CEF et les paysans formés souhaitent partager les acquis avec les autres. Ces facteurs peuvent être pris en compte dans les nouvelles stratégies de mise en place et de diffusion de l'approche CEF.

Dans chaque zone d'ADEAC, les animateurs recensent les produits des paysans membres (cacao, macabo, et concombre), et font remonter les informations aux responsables de l'ADEAC, qui contactent les acheteurs qui viennent sur place acheter les produits. Et c'est ainsi que les non membres profitent des prix et écoulent plus facilement leurs produits.

Conclusion

Le CEF est une approche de vulgarisation qui accompagne les agriculteurs dans le processus de prise de décision. Son expérimentation par l'ADEAC à Akonolinga montre qu'il peut être adapté au contexte local. Mais comme dans d'autres régions où le CEF a été testé, les animateurs conseillers doivent avoir une formation appropriée, avoir le niveau bac pour bien s'approprier le CEF. Mais cette appropriation demande du temps autant pour les animateurs et les conseillers que pour les paysans. Un accompagnement de l'ADEAC sur la durée est nécessaire pour permettre l'appropriation et la diffusion du CEF dans d'autres localités. La prise en compte des connaissances locales dans le dispositif conseil est capitale pour une bonne appropriation et diffusion de ce conseil car cela a constitué un frein à la compréhension de certains modules par les paysans. L'ADEAC, comme de nombreux organismes d'appui aux producteurs d'autres pays, est confrontée aux mêmes questionnements pour son dispositif d'intervention : quels types de services proposer aux paysans ? Quelles ressources (techniques et financières) pour une véritable mise en œuvre du dispositif conseil à l'exploitation familiale ?

Bibliographie

Balkissou Moussa., Havard M. (2003). La gestion des ressources alimentaire et monétaire dans et les exploitations agricoles du Nord-Cameroun : cas des terroirs de Fignolé et Mowo. Rapport de synthèse, Ateliers de Garoua, Prasac, IRAD, Garoua.

Chombart de Lauwe J., Tirel J.C., Poitevin J. (1963). Nouvelle gestion des exploitations agricoles. Deuxièmes éditions. Paris, Dunod. 507 p.

Douada O., Havard M., (2000). Mise en place du conseil individuel au Nord Cameroun, Compte rendu Atelier de réflexion CIRAD/PRASAC, Garoua, 20 p.

Djamen Nana P., Djonnéwa A., Havard M., Legile A. (2003). Former et conseiller les agriculteurs du Nord-Cameroun pour renforcer leurs capacités de prise de décision. *Cahiers Agriculture 12* : 41-45.

- Djamen P., Havard M., Wey J., Lefèvre D., Djomo S. (2010). Le conseil agricole, une démarche porteuse à l'épreuve des réalités: premières leçons d'une expérience de changement d'échelle au Nord Cameroun In : Coudel E. Devautour H., Soulard C. (eds). *ISDA 2010 - Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food*, 28 juin au 1 juillet, Montpellier, France [CD Rom].
- Djoukam N. (2003). Etude de conseil adopté à la gestion des exploitations familiales dans les filières cotonnières d'Afrique francophone : cas du Cameroun. Mémoire de maîtrise en gestion. Université catholique, Yaoundé 76 p.
- Dufumier M. (1996). Les projets de développement agricole, manuel d'expertise, Paris-France. 354 p
- Dugué P., Faure G. (2004). Le conseil aux exploitations familiales. Actes de l'atelier du 19-23 Novembre 2001, Bohicon, Bénin, CIRAD, IRAM, Inter- réseaux
- Faure G., Beauval V. (2006). Conseil à l'exploitation familiale ; expérience en Afrique de l'Ouest et du Centre. Edition MAE, CIRAD, Montpellier, France 128 p.
- Gafsi M., Dugué P., Jamin P., Brossier J. (2007). Exploitation familiale agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. Edition Quae, Montpellier, France
- Halley D., Akplogang A., Coulibaly Y., Liagre L. (2006). Etude de définition des indicateurs de résultats et de mesures d'impact du CEF et du conseil de gestion aux OP. IRAM, France, 72 p.
- Havard M., Dugué P., Coulibaly Y. (2007). Aider les paysans à mieux gérer leur exploitation : Mali. Travaux et innovation, 138 :46-50.
- Kleene P. (1982). Le conseil de gestion aux exploitations. Bamako, Mali, Ministère de l'agriculture, document de travail n°82.6, 17 p.
- Legile A. (2002). GP cotonnier du Nord Cameroun: Favoriser la responsabilisation collective. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éditeurs scientifiques). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, 27-30 mai 2002, Garoua, Cameroun. N'Djamena, Tchad, CD-ROM.
- Leagans J P. (1961). Some principles and concepts of extension program building, Minea, Ithaca, Cornell University, 20 p.
- Mercoiret R. (1994). L'appui aux producteurs ruraux, guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupement. Paris, Khartala, 464 p.
- Ngouambé N. (2008). Evaluation socio-économique du CEF à Akonolinga. Mémoire d'Ingénieur Agronome, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang, Cameroun 147 p.
- SNV. (2010). Expérience du CEF au sein des Unions Régionales des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (UR SCPC) du Mali, atelier de partage des connaissances sur le CEF/SNV, Ouagadougou du 10-12 Mai 2010, 15 p.